

FÉGOUT PRO

**TRAITEMENT NEUTRALISANT PUISSANT
DES MAUVAISES ODEURS DANS LES COLLECTES D'EFFLUENTS**
bio-nettoyant concentré



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Pouvoir odorant élevé et puissant : lutte contre les mauvaises odeurs dans les égouts, bacs à graisse, bacs de décantation, puisards, centrales de collectes des eaux usées, décanteur à boue, élevage, etc.
- N'entrave pas le processus de dégradation biologique des matières organiques ; n'apporte pas de modification dans le traitement de décantation.
- Caractères hydrophiles élevés assurant une bonne dispersibilité dans la masse des effluents et, par sa liaison avec les supports organiques malodorants présents dans les rejets, une meilleure rémanence.
- Apporté préventivement dans l'eau des bacs à graisses, évite le figement des graisses, réduit le phénomène de solidification empêchant la biodégradation enzymatique par les bactéries.
- Ne contient pas de solvants halogénés, chlorés ou pétroliers.
- Contribue à l'amélioration des conditions locales sans effet néfaste pour l'environnement.
- Emulsionnable et dispersable dans l'eau.

MODE D'EMPLOI

- Réaliser une solution-mère : diluer 1 partie de produit pour 2 parties d'eau.
- Appliquer par arrosage, pulvérisation, brumisation ou à l'aide d'une pompe doseuse.

APPLICATION	DOSAGE
Rejets urbains, réseaux d'effluents, égouts	Dose initiale : 1 l de solution-mère par m³ (moduler en fonction des résultats obtenus).
Dépôts de matières putrides, ateliers d'équarrissage, proximité d'élevages	Brumiser la solution-mère à la périphérie de la zone malodorante à une cadence régulière à l'aide d'appareils de pulvérisation fine, générateurs d'aérosols.
Citernes, équipements de pompage, lors des opérations de nettoyage, vidange des fosses de décantation, égouts	Laver et rincer à l'aide de la solution-mère diluée à raison de 1 l pour 1 à 2 m³ d'eau de rinçage (désodorisation des matériels et circuits).
Pièges et bacs à graisses, canalisations d'évacuation des rejets	Diluer la solution-mère de 0,05 à 0,1 % et apporter régulièrement à l'entrée des collecteurs par épandage ou en goutte à goutte.
Centres de collectes, bennes de ramassage, décharges, aires de lagunage	Pulvériser la solution-mère diluée à 50 % (1 partie de produit pour 2 parties d'eau)
Stations d'épuration	incorporer par pompe doseuse : 0,5 à 1 l pour 100 m³ (selon intensité des odeurs).

NOTA : dosages à moduler selon l'intensité des odeurs, la masse et la nature des déchets organiques et les conditions locales.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Concentré équilibré de composés organiques naturels, huiles essentielles végétales odorantes, solvant terpénique agents surfactifs émulseurs à base d'acides gras végétaux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect	: liquide légèrement ambré à brun
Masse volumique	: 892 g/l ± 20 g/l
Réaction chimique	: neutre
Inflammabilité	: inflammable avant dilution dans l'eau
Point d'éclair	: 27,2°C AFNOR - coupe fermée (classe de point d'éclair comprise entre 21°C et 55°C - A2)
Ionogénéité	: anionique

PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.